

# Canada : propagande islamiste dans des écoles, sous couvert de contrer «l'islamophobie»

écrit par Jules Ferry | 27 novembre 2021



*La Muslim Association of Canada (MAC) a reçu beaucoup d'argent du gouvernement de l'Ontario.*

Des cours en vidéo pour combattre «*l'islamophobie*» en Ontario. Hallucinant.

Les écoles doivent «*mettre à disposition des élèves musulmans un espace de prière*».

On «*exhorte aussi les non-musulmans à s'abstenir de toucher ou donner la main à des musulmans du sexe opposé*».

**La Muslim Association of Canada (MAC) a reçu 225 000\$ du gouvernement ontarien pour faire, sous forme de vidéos en ligne, une série de cours destinés aux écoles de l'Ontario pour contrer «l'islamophobie».**

Elle affirme notamment que la loi 21 [sur la laïcité] est l'incarnation même d'une législation antimusulmane.

La loi 21 est présentée comme un «exemple évident d'islamophobie» dans une vidéo payée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario et destinée aux écoles de cette province.

**«[Depuis le 11 septembre 2001], les musulmans ont fait l'objet d'un contrôle et d'une marginalisation accrus en raison de lois trop islamophobes. L'un des exemples actuels les plus évidents est la loi sur la laïcité au Québec.»**

**Au début de chaque vidéo, Asma Ahmed, la présentatrice voilée, nous cite le Coran en arabe:**

**«Au nom d'Allah, le tout miséricordieux, le très**

***miséricordieux***».

Selon la narratrice de la vidéo, l'interdiction des signes religieux pour certains employés de l'État, dont les enseignants, prévue dans la loi, impose **«un “choix troublant” aux femmes musulmanes.»**

**«Ça porte atteinte à la dignité et cela va à l'encontre de la Déclaration universelle des droits de l'homme»**, peut-on entendre.

**Il y a plusieurs autres choses à dire sur ces soi-disant cours.**

On y affirme que les écoles ont le devoir de mettre à la disposition des élèves musulmans un espace de prière. La MAC exhorte aussi les non-musulmans à s'abstenir de toucher ou donner la main à des musulmans du sexe opposé, tout cela alors que plusieurs musulmans rejettent complètement cet islam rigoriste.

Au début de chaque vidéo, Asma Ahmed, la présentatrice voilée, nous cite le Coran en arabe: **«Au nom d'Allah, le tout miséricordieux, le très miséricordieux».**

La MAC se livre ici à du prosélytisme religieux à l'école auprès de jeunes qui y sont pour s'instruire et non pour être convertis à l'islam.

**Une telle situation ne serait jamais tolérée s'il était question ici de la Bible et de Jésus.**

Mais qu'importe ce deux poids deux mesures, puisque les musulmans seraient victimes de persécution dans notre pays.

**Les Juifs**

Sans expliquer davantage cette situation, M<sup>me</sup> Ahmed réclame que les adhérents à l'islam reçoivent la même protection que les Juifs.

Les israélites sont chez nous égaux à tout le monde devant la loi. Nous bénéficions tous de la même protection légale contre la discrimination.

On ne comprend donc pas très bien à quoi la MAC fait référence ici.

Comme il s'agit des Juifs, par contre, rappelons que cette organisation a invité à ses activités (deux fois plutôt qu'une) un conférencier qui prône l'assassinat de ceux qui pratiquent le judaïsme, sans compter d'autres invités de la MAC qui appellent au meurtre des homosexuels et qui défendent le «droit» des hommes de battre leurs femmes.

Dans une des vidéos dont il est ici question, on accuse aussi les Juifs de subventionner «l'industrie de l'islamophobie».



Le calendrier chrétien est islamophobe.





Forte de ce bilan, la MAC profite de la belle tribune qui lui est donnée pour faire la leçon et **dénoncer les fêtes religieuses chrétiennes et les congés qui s'y rattachent. Il s'agirait d'un calendrier islamophobe.**

**La séparation du politique et du religieux est islamophobe.**



Plus encore, c'est notre système de droit qui est en cause. Le problème est que la séparation du politique et du religieux, ce qu'on appelle le sécularisme, constitue un autre exemple d'«islamophobie».

Ce principe est pourtant **un des fondements de toutes les démocraties occidentales.**

Il nous différencie des théocraties religieuses islamistes et **permet la protection de nos libertés.** C'est cette règle fondamentale, chez nous, que la MAC conspuie dans les écoles de l'Ontario, elle qui opère avec l'argent des payeurs de taxes ontariens et canadiens (incluant le Québec) que lui versent Toronto et Ottawa.

**Attaques violentes contre les services de lutte anti-**

**terroriste.**

Cette critique n'est rien, cependant, par rapport au pilonnage en règle auquel la MAC se livre contre les services de renseignement et l'Agence des services frontaliers, ceux qui, entre autres, nous protègent d'attentats terroristes et empêchent les extrémistes d'entrer sur notre territoire. Sans que la moindre preuve soit avancée, la MAC affirme que ces institutions sont coupables d'«islamophobie». Ce dénigrement vise à intimider les hommes et les femmes qui défendent notre sécurité nationale et à faire pression sur les élus pour réduire leurs budgets d'opération.

**Il faut dire que la MAC a intérêt à saper leur travail.**

Elle s'est fait prendre par des agents de la GRC en 2014 alors qu'elle versait de l'argent à l'IRFAN, une organisation terroriste qui a envoyé 14,6 millions de dollars au Hamas palestinien, le groupe islamiste (et terroriste) qui gouverne la bande de Gaza.



<https://www.ibtimes.com/muslim-association-canada-gave-300k-hamas-linked-group-report-1797854>

**Il est intéressant de noter, par ailleurs, les réactions que suscite cette affaire dans les médias et la société civile au Canada anglais.**

**Ça se résume en un mot : aucune.**

Cette avocate de renom et professeure de droit à l'Université McGill a comparé le projet de loi 96 au fait de suspendre les droits des Noirs ou des Juifs, rien que ça.

**Voilà comment vont les choses au pays du multiculturalisme canadien. On aide activement les islamistes à poursuivre leur beau travail.**

D'après :

<https://www.journaldemontreal.com/2021/11/25/le-quebec-lontario-les-islamistes-et-les-juifs>

<https://www.journaldemontreal.com/2021/11/24/la-loi-21-enseigne-comme-un-exemple-dislamophobie-en-ontario>